

**Identification**

<u>Bien proposé</u>	Coro et ses dunes
<u>Lieu</u>	Etat de Falcon
<u>Etat partie</u>	République du Venezuela
<u>Date</u>	28 septembre 1992

**Justification émanant de l'Etat partie**

Coro est la plus grande ville de maisons en terres du Venezuela et l'une des plus grandes de la région des Caraïbes. Cette technique de construction est encore utilisée après avoir été abandonnée pendant de longues années. Contrairement aux autres villes de la côte, toutes les constructions sont en terre et non en pierres, même les bâtiments publics. Cette caractéristique ainsi que la configuration de la ville, calqués sur le modèle appliqué en Andalousie et aux îles Canaries au 15ème siècle, ont permis à Coro d'exercer une grande influence sur les autres agglomérations de la région. Sur une base d'architecture mudéjar qui apporte une tonalité indigène, la technique espagnole et à partir du 17ème siècle l'influence de l'architecture néerlandaise ont eu pour résultat une oeuvre unique. Coro est le seul exemple survivant de cette étonnante fusion des styles étalés dans le temps. La ville est également importante en raison du très grand nombre de monuments religieux qu'elle compte.

**Histoire et description**Histoire

La ville de Santa Ana de Coro a été fondée en 1527 par une expédition envoyée de Saint-Domingue par Juan de Ampíes, représentant dans l'île de la couronne espagnole. Avant l'arrivée des Espagnols, la région était habitée par les Indiens Caquetíos qui irriguaient les terres au moyen de larges canaux alimentés par un barrage sur le fleuve Coro, ce qui explique l'emplacement de la ville dont le statut juridique date de la création de son conseil municipal en 1529.

Les terres entre le cap de la Vela et Maracapana, où se trouve Coro, ont été concédées à une famille de banquiers, les Welser d'Augsbourg ; Ambroise Alfinger, premier gouverneur de Coro, était Allemand. Partant de Coro, de nombreuses expéditions explorèrent le lac Maracaibo, la Sierra de Perrijá, les plaines vénézuéliennes et la région des Andes entre la Colombie et le Venezuela. Simultanément, d'autres expéditions quittèrent Coro à la recherche de l'Eldorado et atteignirent parfois les sources de l'Orenoque. L'un de ses gouverneurs, Nicolas de Federman,

conduisit un groupe à travers les Andes et assista à la fondation de Santa Fé de Bogota. Les explorations financées par les Welser contribuèrent largement à l'ouverture de cette région avant que cette famille ne soit contrainte de céder sa concession en 1556.

La christianisation de la province est également originaire de Coro. En 1531, le pape Clément VII créa le premier évêché d'Amérique du Sud. En conséquence la petite bourgade se trouva promue au grade de ville. En 1583, les travaux de construction de la cathédrale commencèrent à l'emplacement de la première église. Cependant, en raison de sa position Coro a été la cible de raids de pirates, ce qui a eu pour conséquence le déplacement du siège du gouverneur vers Caracas au début du 17<sup>ème</sup> siècle et de l'archevêché en 1637. En dépit de son pillage par les pirates notamment en 1567, 1595 et 1659, la ville a conservé des relations commerciales avec la toute proche colonie Néerlandaise de Curaçao et avec d'autres villes espagnoles des Caraïbes. Elle a également développé des activités agricoles en particulier de la canne à sucre et du cacao.

Les raids répétés des pirates et le terrible cyclone de 1681 expliquent que la ville actuelle ressemble à une cité du 18<sup>ème</sup> siècle. La reconstruction a été lente et marquée par les premières utilisations de tuiles et la mise en oeuvre de briques non cuites. Les plus riches habitants édifièrent des maisons de deux étages et embellirent leurs façades de riches ornements.

Une révolte des esclaves intervenue en 1795 a eu de graves conséquences sur l'agriculture et donc sur l'économie de la ville. Cependant, une reprise économique suivit l'introduction de l'élevage ovin et la culture du café. Grâce à cette reprise, le rôle politique de Coro se renforça et la ville redevint le siège du gouverneur en 1812. Cette nouvelle prospérité prit fin avec la destruction de la ville en 1821 pendant la guerre d'Indépendance.

Avec la République et la politique de Bolivar d'ouverture du pays à l'immigration, une importante colonie étrangère en provenance principalement des Antilles néerlandaises s'installa à Coro et se multiplia dans une relative prospérité. Le boom pétrolier du XX<sup>ème</sup> siècle a eu un effet négatif sur la ville mais elle a ainsi échappé au destin de ses voisines Maracaibo et Banquisimeto qui ont perdu la quasi totalité de leur patrimoine architectural.

### Description

Le centre historique de Coro couvre 107 hectares (dont une zone tampon). Trois secteurs distincts, qui correspondent aux différentes zones de protection officielle, ont été déterminés.

Le centre monumental où sont concentrés les monuments nationaux historiques officiels couvre 25,28 hectares : la Croix de San Clemente qui commémore la création de la ville, quatre églises, le couvent des Franciscains, la grande chapelle de l'ancien hôpital royal et onze bâtiments laïcs, tous construits entre la fin du 16<sup>ème</sup> siècle (cathédrale) et la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. A l'est de cette zone on trouve l'église San Gabriel et

sa zone tampon.

La zone à valeur historique et artistique (60 hectares) Cette zone comprend la zone des monuments et une zone de protection propre. Elle recèle 602 bâtiments dont 19 sont des monuments historiques nationaux et 346 ont un intérêt colonial, républicain ou traditionnel.

La zone de contrainte architecturale (45 hectares) s'étend au nord-ouest et au sud de la précédente. Son secteur sud correspond à l'expansion de la ville au 19<sup>ème</sup> siècle. 716 bâtiments sont situés dans cette zone dont 434 ont une valeur traditionnelle (majoritairement de construction en terre).

La proposition d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial porte également sur le parc national Médanos de Coro (parc national des dunes de Coro). Cette zone s'étend sur 91.280 hectares et peut être divisée en trois : la plaine alluviale, une plaine ventée et la plaine littorale. La plaine alluviale est formée du delta de la rivière Mitare et de quelques plus petites rivières. La plaine ventée comprend trois types de dunes, les dunes actives, les dunes en cours de stabilisation et les dunes stabilisées ou fossilisées. La plaine littorale est une ceinture de mangroves.

## **Gestion et protection**

### Statut juridique

Le centre historique de Coro est protégé par les ordonnances suivantes :

- Loi pour la Protection et la Préservation des Antiquités et des Oeuvres d'Art de la Nation, 1945 ;
- Décret portant sur la zone historique de Coro adopté par le conseil municipal du district de Miranda, 1968 ;
- Résolution du Comité National pour la Protection du Patrimoine Historique et Artistique de la Nation, 1977, qui désigne le centre de Coro comme Monument Historique National;
- Décret du conseil municipal du District de Miranda, 1982, définissant la zone historique de protection ;
- Résolution du Comité National pour la Protection du Patrimoine Historique et Artistique de la Nation, 1991, plaçant en annexe à la Zone historique la Zone de protection et instituant une zone de contrainte architecturale à sa périphérie.

Le parc national des dunes de Coro a été créé par un décret de l'organe exécutif national en 1974 et est protégé par la loi sur la protection de la nature de 1976, la loi d'urbanisme de 1983 et la loi sur les dégâts occasionnés à l'environnement de 1991.

### Gestion

Le centre historique de Coro appartient aux autorités

publiques ainsi qu'à des organisations privées et des particuliers. Le parc national appartient à l'Etat.

La gestion du centre historique de Coro est attribuée au niveau national à la Junte Nationale de Protection du Patrimoine Historique de la Nation et au Conseil National de la Culture. Au niveau local, elle est assurée par la Junte Régionale de Protection du Patrimoine Historique de la Nation et le conseil municipal de la ville autonome de Miranda. Des études sont en cours pour la création d'une organisation "ad hoc" qui centraliserait la conservation et la préservation de la vieille ville avec la participation des entités concernées.

Le parc national est géré par le ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles ainsi que par l'Institut National des Parcs (IMPARQUES)

## **Conservation et authenticité**

### Historique de la conservation

Il existe à Coro une longue tradition de conservation architecturale qui remonte au début du 18<sup>ème</sup> siècle. Cependant, d'importants efforts en ce domaine ont été réalisés depuis les années 1950 quand un plan pour la protection de la ville a été présenté au conseil municipal. Les travaux ont déjà été exécutés sur de grandes maisons et la cathédrale a été restaurée en 1957-59.

La Junte Régionale de Protection du Patrimoine Historique de la Nation créée en 1945 est l'auteur d'une série de décrets pour la protection du centre de Coro depuis 1957.

Des fonds aussi bien locaux que nationaux sont en permanence consacrés aux travaux de réparation et de restauration. Le Congrès de la République a récemment décidé qu'une enveloppe serait distribuée pour la conservation du patrimoine. Du montant global, 300 millions de bolivars iront à Coro. De nombreux projets ont été réalisés à l'initiative du gouvernement ou de particuliers.

En 1987, le Ministère pour le Développement Urbain a publié une Etude sur le centre historique de Coro. L'organe exécutif régional a commissionné la Fondation pour la réhabilitation et la conservation des immeubles, localités et biens à valeur historique, religieuse et culturelle (FUNRECO) pour qu'elle prépare un Programme spécial de conservation et réhabilitation des centres historiques de Coro et La Vela. L'objet de ce programme est la mise au point et l'adoption d'une stratégie d'acquisition, de conservation et de développement de ces centres historiques ainsi que la création des organes statutaires nécessaires. La FUNRECO est associée à l'Université Nationale Expérimentale Francisco de Miranda qui participe à ces projets depuis plusieurs années. Il est prévu que le programme s'intéresse non seulement à la conservation du patrimoine mais aussi à la qualité de vie des habitants de ces centres.

## Authenticité

Depuis sa fondation, Coro a subi de nombreux outrages. Beaucoup de ce qui survit date du 18<sup>ème</sup> siècle. Des efforts sérieux ont été faits depuis cette époque pour conserver au tissu urbain son authenticité et conserver à la ville, par le recours extensif à la méthode de construction en terre, son caractère exceptionnel.

## **Evaluation**

### Caractéristiques

Coro est un exemple remarquable de ville historique remontant au tout début de la colonisation de la côte Caraïbe de l'Amérique du Sud par les Espagnols et qui a exceptionnellement gardé sa disposition originelle et le paysage urbain de ses premières heures. Ces trente dernières années, les autorités tant nationales que locales ont fait preuve de zèle pour renforcer la protection dont bénéficie Coro et ce, en libérant les fonds nécessaires à cette entreprise.

### Analyse comparative

Bien qu'un grand nombre de villes espagnoles de cette côte datant de la colonisation ait également été, à l'origine, construites en terre en grande partie comme Maracaibo, Coro est la seule dont la majorité des structures a survécu sans dommages jusqu'à nos jours.

### Observations supplémentaires

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue à Coro en avril 1993 et a rencontré les autorités compétentes. Les autorités ont accepté la suggestion faite par l'ICOMOS de réduire la zone du centre historique de Coro proposée pour inscription et en même temps d'inclure le centre du port de La Vela dans une proposition d'inscription révisée qui a été préparée.

La proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial déposée par le Venezuela porte également sur le parc national des dunes de Coro. L'ICOMOS n'est pas compétent pour émettre un avis sur ce bien qui revêt uniquement un intérêt naturel et ne peut être considéré comme un paysage culturel.

## **Recommandation**

Que la proposition d'inscription soit renvoyée à l'Etat partie pour proposer de réduire la zone du centre historique de Coro nommée et l'adjonction du centre historique de La Vela.

L'ICOMOS ne se reconnaît pas la compétence pour formuler un avis concernant l'inscription du parc national des dunes de Coro sur la Liste du Patrimoine mondial.

ICOMOS, octobre 1993

